

Le Domaine Tariquet et la transition énergétique



Le Domaine Tariquet et la transition énergétique

Le nouveau Groupe froid du Domaine Tariquet vient d'entrer en fonction. Inaugurée mardi 17 décembre, l'installation va permettre au domaine viticole gersois d'économiser un tiers de sa consommation énergétique et de chauffer une partie de ses bâtiments, tout en réduisant son empreinte environnementale. Une réalisation soutenue par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie d'EDF Commerce Sud-Ouest, qui a entièrement financé l'opération.

Après un an de travaux conduits par l'entreprise Brunet Ertia, le Domaine Tariquet est équipé d'un nouveau système de production qui garantit le maintien du froid, de l'étape des vendanges au processus de refroidissement au cours de la vinification. Cette nouvelle installation, spécifiquement conçue pour la vinification, va permettre au domaine de réduire ses consommations énergétiques de 25% (1000 MWh), soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle d'une centaine de foyers.

L'optimisation repose sur la valorisation de la chaleur produite par le Groupe froid, récupérée et acheminée à 100 m du site de vinification, pour chauffer les locaux administratifs du domaine, le bâtiment de stockage des produits finis et l'eau des sanitaires.

Cet accompagnement d'EDF Commerce Sud-Ouest s'inscrit dans le dispositif national des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Ces certificats sont remis par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie qui encouragent leurs clients à réaliser des opérations d'efficacité énergétique.

EDF Commerce Sud-Ouest a consacré 774 000 € aux travaux de rénovation et de performance de l'exploitation viticole, pour l'aider à réduire son empreinte environnementale tout en faisant des économies.

Le Domaine Tariquet fait partie des premières caves gersaises à bénéficier de ce dispositif d'optimisation énergétique pour remplacer ses équipements : "En tant que domaine viticole, notre responsabilité doit être envisagée au sens large : sur le plan agronomique, sur la durabilité des sols mais aussi sur notre consommation d'eau et notre empreinte carbone. Le vin n'est pas un produit de première nécessité, ni une denrée prioritaire. Il se doit donc d'être exemplaire sur ces aspects, tout comme sur les aspects sociaux et humains, notamment sur le traitement de la main d'œuvre", développe Rémy Grassa, directeur général du Domaine Tariquet.

Le secteur viticole, comme l'agriculture ou le tourisme, est particulièrement dépendant d'une consommation saisonnière, surtout en période de vinification. EDF accompagne ces entreprises dans l'optimisation du coût de leur consommation en fonction des pics d'activités. Un diagnostic énergétique permet également d'identifier les pistes d'économies en matière d'isolation, d'éclairage ou de process de production.

Le Domaine Tariquet

Situé à Éauze dans le département du Gers, le Domaine viticole Tariquet produit des Bas-Armagnac et des vins en IGP Côtes-de-Gascogne. Depuis son rachat en 1912 par la famille Grassa, le domaine familial qui tient à rester un propriétaire récoltant, a pris de l'envergure et totalise 1.125 hectares de vignes en production.

Cela représente 9,5 millions de bouteilles par an, une centaine de CDI et 150 travailleurs saisonniers. Le Domaine réalise 34 M€ de chiffre d'affaires, dont 40 % à l'export dans une soixantaine de pays.